

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Les participants à la Demotape Clinic doivent disposer d'un compte sur mx3. Nous prions tous les artistes d'en créer un avant de remplir leur inscription à la Demotape Clinic. Cela a pour avantage le fait que votre musique pourra très rapidement être intégrée au programme de nos médias partenaires que sont Virus, Couleur 3, Rete Tre et backstageradio.ch en cas de besoin. Les groupes qui ne feront pas partie des gagnants de la Demotape Clinic auront également une chance de voir leurs morceaux programmés par ces stations radio. Les rédactions musicales de ces programmes explorent en effet régulièrement mx3.ch pour trouver de nouveaux talents suisses adaptés à leur radio.
- Votre profil sur mx3 doit comporter au moins une photo de l'artiste ou du groupe, une biographie ainsi que le morceau présenté au concours. Lors de décisions difficiles, les images et la biographie de l'artiste ou du groupe sur les profils peuvent aussi être décisives. Il vaut la peine de soigner votre présentation sur mx3.ch.
- L'inscription à la Demotape Clinic elle-même s'effectue au moyen du formulaire en ligne dûment complété et muni du lien vers le site mx3 des participants. Les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en considération!
- Il n'y a, en principe, aucune limite d'âge pour participer à la Demotape Clinic. Le but du concours est toutefois de promouvoir des artistes si possible jeunes et encore peu connus qui ont du potentiel.
- Ne sont autorisées comme contributions au concours que les compositions/productions propres, donc pas de versions *cover* ni de *mash-ups* ni d'autres choses semblables. Les morceaux ne doivent pas avoir plus de deux ans. Comme nous les diffuserons peut-être en direct durant les Demotape Clinic *live-sessions*, nous vous serions reconnaissants de nous fournir des fichiers mp3 d'un codage de 192kb au minimum (codage optimal: 256kbit/s, maximal 320kbit/s).
- Votre contribution ne devrait pas contenir de *samples* non autorisés. Les participants sont totalement responsables pour d'éventuels droits d'auteur par rapport à des tiers. Cela est particulièrement important en cas de publication sur la compilation Best of Demotape Clinic.
- Le morceau destiné au concours doit être disponible sur le compte mx3 durant toute la durée du concours Demotape Clinic (jusqu'au 25 mars 2012).
- Les morceaux qui ont déjà été envoyés pour participer à une Demotape Clinic ne peuvent être inscrits une deuxième fois.
- Chaque groupe/artiste n'a le droit de présenter qu'une contribution par catégorie (POP, ROCK, URBAN, ELECTRONIC).
- Les participant(e)s doivent être de nationalité suisse ou résider en Suisse.

- Délai d'inscription: le 15 janvier 2012.
 - Dans chaque catégorie, toutes les démos sont écoutées par un préjury (formé de professionnels compétents du secteur musical) qui invitent les auteurs des morceaux les plus intéressants. Il n'existe aucun droit à une présentation lors de la *live-session*.
 - Les décisions des différents jurys sont définitives; aucune correspondance ne pourra être échangée à ce sujet.
 - Les participant(e)s à la DTC autorisent l'organisateur à rendre publiques gratuitement les démos au format mp3 lors de la *live-session* des 23 et 24 mars 2012, sur le site du festival m4music ainsi que dans les programmes de la RTS, tout en reversant les redevances SUISA.
 - De plus, suite au festival, m4music produira une compilation CD regroupant environ 16 des meilleurs morceaux des quatre catégories. Par son inscription à la Demotape Clinic, le groupe ou l'artiste donne son accord pour l'utilisation des morceaux inscrits.
-